

CO₂Solidaire

Compensation volontaire des émissions de CO₂

CERTIFICAT DE COMPENSATION



Ce document atteste que l'association MARAISTHON a compensé en 2010 et en 2011

25 tonnes équivalent CO₂ et 41,6 tonnes équivalent CO₂

Cette compensation contribue à la préservation du climat, par un don de 1 600 €, en soutien à un programme de lutte contre la déforestation par diffusion de foyers de cuisson améliorés mené au Cambodge.

Cette attestation garantit qu'une économie de CO₂ équivalente sera réalisée grâce à ce don.

Fait à Aubagne, le 24/10/2011

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Guinebault', is written over a thin blue horizontal line.

Alain GUINEBAULT
Délégué Général du GERES

CO₂Solidaire® est une opération de sensibilisation et de compensation des émissions de gaz à effet de serre à destination des particuliers, entreprises et collectivités. Les compensations réalisées soutiennent des projets de développement durable sélectionnés par le GERES dans le cadre de l'opération CO₂Solidaire. Ces projets économes en CO₂ participent à la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et contribuent à limiter notre impact sur le climat.

Pour plus de renseignements, visitez le site de l'opération: www.CO2solidaire.org



Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités, association loi 1901 créée en 1976.
GERES - 2 cours Foch 13400 Aubagne - France
Tel: 04 42 18 55 88 - Fax: 04 42 03 01 56 - www.geres.eu - contact@geres.eu